




Demande d'examen au cas par cas préalable à la réalisation éventuelle d'une évaluation environnementale

Article R. 122-3-1 du code de l'environnement

Ce formulaire sera publié sur le site internet de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas.
Avant de remplir cette demande, lire attentivement la notice explicative.

Ce document est émis par le ministère en charge de l'écologie.

Ce formulaire peut se remplir facilement sur ordinateur. Si vous ne disposez pas du logiciel adapté, vous pouvez télécharger Adobe Acrobat Reader gratuitement [via ce lien](#) 

Cadre réservé à l'autorité chargée de l'examen au cas par cas

Date de réception : / /

Dossier complet le : / /

N° d'enregistrement :

1 Intitulé du projet

PORT-DE-BOUC – LES AIGUES DOUCES - LA LEQUE (13)
AMENAGEMENT DES QUARTIERS DANS LE CADRE DU NPNRU

2 Identification du (ou des) maître(s) d'ouvrage ou du (ou des) pétitionnaire(s)

2.1 Personne physique

Nom

Prénom(s)

2.2 Personne morale

Dénomination

Métropole Aix-Marseille-Provence

Raison sociale

N° SIRET

Type de société (SA, SCI...)

EPCI

Représentant de la personne morale : Madame

Monsieur

Nom

VASSAL

Prénom(s)

Martine

La loi n° 78-17 du 6 janvier 1978 relative à l'informatique, aux fichiers et aux libertés s'applique aux données nominatives portées dans ce formulaire. Elle garantit un droit d'accès et de rectification pour ces données auprès du service destinataire.

3 Catégorie(s) applicable(s) du tableau des seuils et critères annexé à l'article R. 122-2 du code de l'environnement et dimensionnement correspondant du projet

N° de catégorie et sous-catégorie	Caractéristiques du projet au regard des seuils et critères de la catégorie (Préciser les éventuelles rubriques issues d'autres nomenclatures (ICPE, IOTA, etc.))
39 b	Opérations d'aménagement dont le terrain d'assiette est compris entre 5 et 10 ha (9,8 ha)

3.1 Le projet fait-il l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement ? (clause-filet) ?

Oui Non

3.2 Le projet fait-il l'objet d'une soumission volontaire à examen au cas par cas au titre du III de l'article R.122-2-1 ?

Oui Non

4 Caractéristiques générales du projet

Doivent être annexées au présent formulaire les pièces énoncées à la rubrique 8.1 du formulaire.

4.1 Nature du projet, y compris les éventuels travaux de démolition

Ce projet vise à améliorer le cadre de vie des habitants en proposant des espaces verts de qualité, plus adaptés, et plus attractifs afin de renforcer les liens inter générationnels et les espaces de respiration. Les espaces de stationnement seront optimisés afin d'améliorer les espaces disponibles pour les résidents et offrir une organisation plus ordonnée des véhicules dans le quartier. Certains bâtiments feront l'objet d'une démolition, et une reconstruction visera à dédensifier le quartier. Il y aura donc moins de logements disponibles au profit d'un quartier plus attractif et avec une qualité de vie améliorée.

4.2 Objectifs du projet

Améliorer le cadre de vie des habitants en proposant des logements de meilleure qualité, et des espaces verts publics plus attractifs, prônant notamment l'utilisation des modes de déplacement doux. Offrir des zones de fraîcheur dans le quartier en améliorant les espaces verts publics pour tous.

4.3 Décrivez sommairement le projet

4.3.1 Dans sa phase travaux

Réalisation des espaces verts publics et réfection des espaces de stationnement
Démolition totale ou partielle des bâtiments et reconstructions de logements avec dédensification des espaces.

4.3.2 Dans sa phase d'exploitation et de démantèlement

Dans sa phase d'exploitation, le quartier sera un lieu résidentiel de vie des occupants, avec des zones attractives (espaces verts, avec mobilier urbain et jeux pour enfants)

4.4 À quelle(s) procédure(s) administrative(s) d'autorisation le projet a-t-il été ou sera-t-il soumis ?

① La décision de l'autorité chargée de l'examen au cas par cas devra être jointe au(x) dossier(s) d'autorisation(s).

Permis de construire (valant permis de démolir)

Loi sur l'eau : Suivant les résultats des flux générés de pollution chronique, le projet peut être soumis à la rubrique 2.2.3.0 de la loi sur l'eau

4.5 Dimensions et caractéristiques du projet et superficie globale de l'opération - préciser les unités de mesure utilisées

Grandeurs caractéristiques du projet	Valeurs
Terrain d'assiette du projet (Aigues douces + la Lèque) Périmètre d'intervention opérationnelle	9,83 hectares 9,07 hectares
Surface de plancher (SDP) développée (Aigues douces + la Lèque)	3 316 m ²

4.6 Localisation du projet

Adresse et commune d'implantation

Numéro : 32 Voie : RUE ALBERT REY BIS

Lieu-dit :

Localité : PORT DE BOUC

Code postal : 1 3 1 1 0 BP : Cedex :

Coordonnées géographiques^[1]

Long. : 4 3 ° 2 4 , 0 5 " N Lat. : 0 4 ° 5 8 , 4 1 " E

Pour les catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7°a), 9°a), 10°,11°a) b),12°,13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36°, 37°, 38°, 43° a), b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement

Point de départ : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Point de d'arrivée : Long. : ° ' " Lat. : ° ' "

Communes traversées :

Précisez le document d'urbanisme en vigueur et les zonages auxquels le projet est soumis :

PLU DE PORT DE BOUC, zone UA

 Joignez à votre demande les annexes n°2 à 6.

4.7 S'agit-il d'une modification/extension d'une installation ou d'un ouvrage existant ?

Oui Non

4.7.1 Si oui, cette installation ou cet ouvrage avait-il fait l'objet d'une évaluation environnementale ?

Oui Non

[1] Pour l'outre-mer, voir notice explicative.

4.7.2 Si oui, décrivez sommairement les différentes composantes de votre projet et indiquez à quelle date il a été autorisé ? En cas de modification du projet, préciser les caractéristiques du projet « avant /après ».

Le site de projet est actuellement concerné par des logements collectifs, des espaces verts publics, des zones de stationnement et un réseau routier imperméabilisé. La cité de la Lèque s'est construite en 1964 alors que celle des Aigues Douces a vu le jour dans les années 1972.

L'objectif du projet est de démolir partiellement ou totalement le bâti afin d'ouvrir le quartier sur le paysage et notamment le littoral. L'idée est de dédensifier et de désenclaver les quartiers afin de leur offrir un cadre de vie optimisée, centré sur des aménagements extérieurs de meilleures qualité (espaces verts, sportifs, mobiliers urbains, ...). Il est également prévu de revoir et d'optimiser les espaces de stationnement afin de parfaire l'image des quartiers en leur offrant des espaces de circulation plus cadrés. Les zones de déplacements modes doux seront mises en place afin de permettre le développement des modes de déplacement alternatifs à la voiture.

5 Sensibilité environnementale de la zone d'implantation envisagée

① Afin de réunir les informations nécessaires pour remplir le tableau ci-dessous, vous pouvez vous rapprocher des services instructeurs, et vous référer notamment à l'outil de cartographie interactive Géo-IDE, disponible sur le site de chaque direction régionale.

Le site Internet du ministère de l'environnement vous propose, dans la rubrique concernant la demande de cas par cas, la liste des sites internet où trouver les données environnementales par région utiles pour remplir le formulaire.

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Dans une zone naturelle d'intérêt écologique, faunistique et floristique de type I ou II (ZNIEFF) ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
En zone de montagne ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone couverte par un arrêté de protection de biotope ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Sur le territoire d'une commune littorale ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Port de Bouc
Dans un parc national, un parc naturel marin, une réserve naturelle (nationale ou régionale), une zone de conservation halieutique ou un parc naturel régional ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il :	Oui	Non	Lequel/Laquelle ?
Sur un territoire couvert par un plan de prévention du bruit, arrêté ou le cas échéant, en cours d'élaboration ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	PPBE des Bouches du Rhône Le PPBE 3ème échéance a été approuvé par arrêté préfectoral du 30 juillet 2019. Le PPBE de 2ème échéance a été approuvé par arrêté préfectoral du 3 octobre 2017. Le PPBE des infrastructures routières du réseau national de 1ère échéance a été approuvé par arrêté préfectoral du 29 mai 2013.
Dans un bien inscrit au patrimoine mondial ou sa zone tampon, un monument historique ou ses abords ou un site patrimonial remarquable ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une zone humide ayant fait l'objet d'une délimitation ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans une commune couverte par un plan de prévention des risques naturels prévisibles (PPRN) ou par un plan de prévention des risques technologiques (PPRT) ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La commune est concernée par un Plan de Prévention des Risques Naturels Retrait gonflement des sols argileux, approuvé le 08/02/2010.
Si oui, est-il prescrit ou approuvé ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Dans un site ou sur des sols pollués ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les quartiers sont concernés par des pollutions de sol en raison d'une ancienne activité industrielle. Le quartier des Aigues Douces est le plus concerné. Les études menées par fondasol visent la mise en place d'un protocole adapté à la gestion de ces terres. (voir cadrage)
Dans une zone de répartition des eaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un périmètre de protection rapprochée d'un captage d'eau destiné à la consommation humaine ou d'eau minérale naturelle ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Dans un site inscrit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Le projet se situe-t-il dans ou à proximité :	Oui	Non	Lequel et à quelle distance ?
D'un site Natura 2000 ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
D'un site classé ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6 Caractéristiques de l'impact potentiel du projet sur l'environnement et la santé humaine au vu des informations disponibles

6.1 Le projet est-il susceptible d'avoir les incidences notables suivantes ?

Veuillez compléter le tableau suivant :

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Engendre-t-il des prélèvements d'eau ? Si oui, dans quel milieu ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La modification des espaces verts publics va impliquer des besoins en arrosage les 1eres années afin de favoriser l'ancrage des végétaux. Le choix s'est cependant porté sur des espèces en accord avec les contraintes climatiques actuelles (sécheresse, restriction d'eau, climat changeant ...)
	Impliquera-t-il des drainages/ou des modifications prévisibles des masses d'eau souterraines ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il excédentaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il déficitaire en matériaux ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Si oui, utilise-t-il les ressources naturelles du sol ou du sous-sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Ressources	Est-il en adéquation avec les ressources disponibles, les équipements d'alimentation en eau potable/ assainissement ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	
Milieu naturel	Est-il susceptible d'entraîner des perturbations, des dégradations, des destructions de la biodiversité existante : faune, flore, habitats, continuités écologiques ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le secteur de projet est une zone très urbaine, où la végétation en place est majoritairement ornementale, et où l'anthropisation est dominante depuis de nombreuses années. Ce projet sera donc l'occasion de parfaire l'ambiance végétale du quartier par la création d'îlots de fraîcheurs et de zones de détente et de rencontre adaptées à toutes les générations.
	Si le projet est situé dans ou à proximité d'un site Natura 2000, est-il susceptible d'avoir un impact sur un habitat / une espèce inscrit(e) au Formulaire Standard de Données du site ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet est situé en dehors des espaces Natura 2000.
	Engendre-t-il la consommation d'espaces naturels, agricoles, forestiers, maritimes ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone anthropisée et urbanisée de la commune de Port-de-Bouc, dans les quartiers des Aigues Douces et de la Lèqe.
Risques	Est-il concerné par des risques technologiques ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les secteurs d'étude sont concernés par le passage de canalisation de transport d'hydrocarbures. Le risque est donc fortement présent à l'échelle des secteurs d'étude.
	Est-il concerné par des risques naturels ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Les secteurs d'étude sont concernés par des risques relativement faibles vis à vis du phénomène de retrait gonflement des sols argileux. La commune et le secteur d'étude sont concernés par des risques sismiques modérés.
	Engendre-t-il des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des risques sanitaires ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Nuisances	Engendre-t-il des déplacements/des trafics ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	La dédensification des deux quartiers va permettre la création de zones de respiration. Le fait que le projet n'envisage pas de construire de logements supplémentaires permet de considérer que les déplacements ne seront pas densifiés. La réalisation de voies "modes doux" participe à encourager des modes de déplacement alternatifs à la voiture et donc de limiter les impacts sur les déplacements supplémentaires (nuisances sonores et qualité de l'air)
	Est-il source de bruit ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	Le projet n'est pas de nature à engendrer du bruit hormis pendant la phase travaux, mais les nuisances sont considérées comme modérées (travail des espaces verts, zones de stationnement...)
	Est-il concerné par des nuisances sonores ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone urbaine animée par des bruits urbains, (trafics, déplacements, circulation...)
	Engendre-t-il des odeurs ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des nuisances olfactives ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des vibrations ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des émissions lumineuses ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Est-il concerné par des émissions lumineuses ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet se situe dans une zone urbaine animée par des éclairages publics en place depuis de nombreuses années afin de faciliter l'accès aux résidents lors des périodes nocturnes.
	Émissions	Engendre-t-il des rejets dans l'air ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>
Engendre-t-il des rejets liquides ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
Si oui, dans quel milieu ?		<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

Incidences potentielles		Oui	Non	De quelle nature ? De quelle importance ? Appréciez sommairement l'impact potentiel
Émissions	Engendre-t-il des effluents ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	La réalisation de nouveaux logements va engendrer la création d'eaux usées. Cependant aucun logement supplémentaire ne sera créé, ce qui permet de prévoir une production d'eaux usées équivalente voire plus faible qu'à l'état initial.
	Engendre-t-il la production de déchets non dangereux, inertes, dangereux ?	<input checked="" type="checkbox"/>	<input type="checkbox"/>	Le projet va générer la production de déchets verts lors de la réfection et de l'entretien des espaces verts. Le réalisation de nouveaux logements va induire la production de déchets ménagers mais cette production ne sera pas plus conséquente qu'à l'état initial.
Patrimoine/Cadre de vie/Population	Est-il susceptible de porter atteinte au patrimoine architectural, culturel, archéologique et paysager ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	
	Engendre-t-il des modifications sur les activités humaines (agriculture, sylviculture, urbanisme, aménagements), notamment l'usage du sol ?	<input type="checkbox"/>	<input checked="" type="checkbox"/>	

6.2 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'être cumulées avec d'autres projets existants ou approuvés ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.3 Les incidences du projet identifiées au 6.1 sont-elles susceptibles d'avoir des effets de nature transfrontière ?

Oui Non

Si oui, décrivez lesquelles :

6.4 Description des principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

6.5 Description, le cas échéant, des mesures et caractéristiques du projet susceptibles d'être retenues ou mises en œuvre pour éviter ou réduire les effets négatifs notables du projet sur l'environnement ou la santé humaine (en y incluant les scénarios alternatifs éventuellement étudiés) et permettant de s'assurer de l'absence d'impacts résiduels notables. Il convient de préciser et de détailler ces mesures (type de mesures, contenu, mise en œuvre, suivi, durée).

Le projet va engendrer une amélioration des espaces paysagers avec mise en place d'ilots de fraîcheurs et optimisation de la palette végétale, avec des espèces méditerranéennes adaptées au climat (nécessitant moins d'arrosage).

Ces investissements permettront d'améliorer la qualité de vie des habitants, la qualité de l'air, localement, et l'aspect esthétique du quartier dans son ensemble. La réalisation d'espaces paysagers multistratés et orientés vers des plantes fleuries et colorées pourra également attirer de nombreux pollinisateurs, jusqu'alors absents.

La réalisation de cheminements doux, est également un appel à la promenade et la détente, au détriment de la voiture. L'amélioration des espaces de vie du quartier vont permettre de recentrer les points d'intérêt localement, et donc de limiter les déplacements des habitants.

Etant donné que le projet ne met pas évidence la réalisation de logements supplémentaires, l'augmentation des déplacements n'est pas envisagé.

Également, l'amélioration des espaces de stationnement résidentiels, et le développement des modes doux, vont participer à fluidifier le trafic et limiter les déplacements véhiculés.

A noter également, que le projet de contournement de la RN568, couplé à l'ensemble des mesures présentées dans le PPA des Bouches du Rhône, représentent des investissements complémentaires en faveur d'une qualité de l'air améliorée. La limitation des trafics routiers et la diminution locale des polluants atmosphériques, devraient permettre, au cours des années, offrir aux habitants de Port de Bouc, une qualité de l'air améliorée en tout point. Le projet s'inscrit donc dans les objectifs d'amélioration de la qualité de l'air.

En conclusion, le projet met en évidence des incidences positives sur l'environnement.

7 Auto-évaluation (facultatif)

① Au regard du formulaire rempli, estimez-vous qu'il est nécessaire que votre projet fasse l'objet d'une évaluation environnementale ou qu'il devrait en être dispensé ? Expliquez pourquoi.

Le projet d'aménagement des quartiers de la Lèque et des Aigues Douces, vise à améliorer le cadre de vie des habitants en créant des nouveaux îlots de fraîcheurs et en optimisant les espaces de stationnement. Ces investissements vont donc parfaire le rendu paysager, la qualité de l'air mais également atténuer les nuisances sonores (voir chap IV.2 du cadrage environnemental). L'ensemble des problématiques environnementales ont été prises en compte dans ce projet, visant l'amélioration d'un espace urbain, dense, fortement imperméabilisé à ce jour, peu valorisé et enclavé. De ce fait, au regard des incidences positives que propose ce projet, une évaluation environnementale n'apparaît pas nécessaire. Ce projet faisant partie du NPNRU, le renouvellement urbain, participe donc à améliorer l'aspect environnemental des 2 quartiers sous toutes leurs formes.

8 Annexes

8.1 Annexes obligatoires

Objet		
1	Document CERFA n°14734 intitulé « informations nominatives relatives au maître d'ouvrage ou pétitionnaire » - non publié.	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Si le projet fait l'objet d'un examen au cas par cas dans le cadre du dispositif prévu aux I et II de l'article R.122-2-1 du code de l'environnement (clause filet), la décision administrative soumettant le projet au cas par cas.	<input checked="" type="checkbox"/>
3	Un plan de situation au 1/25 000 ou, à défaut, à une échelle comprise entre 1/16 000 et 1/64 000 (Il peut s'agir d'extraits cartographiques du document d'urbanisme s'il existe).	<input checked="" type="checkbox"/>
4	Au minimum, 2 photographies datées de la zone d'implantation, avec une localisation cartographique des prises de vue, l'une devant permettre de situer le projet dans l'environnement proche et l'autre de le situer dans le paysage lointain.	<input checked="" type="checkbox"/>
5	Un plan du projet ou, pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux catégories 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement un projet de tracé ou une enveloppe de tracé	<input checked="" type="checkbox"/>
6	Sauf pour les travaux, ouvrages ou aménagements visés aux 5° a), 6° a), b) et c), 7° a), 9° a), 10°, 11° a), b), 12°, 13°, 22°, 32°, 33°, 34°, 35°, 36, 37°, 38°, 43° a) et b) de l'annexe à l'article R. 122-2 du code de l'environnement : plan des abords du projet (100 mètres au minimum) pouvant prendre la forme de photos aériennes datées et complétées si nécessaire selon les évolutions récentes, à une échelle comprise entre 1/2 000 et 1/5 000. Ce plan devra préciser l'affectation des constructions et terrains avoisinants ainsi que les canaux, plans d'eau et cours d'eau	<input checked="" type="checkbox"/>
7	Si le projet est situé dans un site Natura 2000, un plan de situation détaillé du projet par rapport à ce site. Dans les autres cas, une carte permettant de localiser le projet par rapport aux sites Natura 2000 sur lesquels le projet est susceptible d'avoir des effets.	<input checked="" type="checkbox"/>

8.2 Autres annexes volontairement transmises par le maître d'ouvrage ou pétitionnaire

① Veuillez compléter le tableau ci-joint en indiquant les annexes jointes au présent formulaire d'évaluation, ainsi que les parties auxquelles elles se rattachent.

Objet		
1	Cadrage environnemental, réglementaire et Hydraulique (EVEN CONSEIL/OPSIA)	<input checked="" type="checkbox"/>
2	Étude biodiversité (ECOTONIA)	<input checked="" type="checkbox"/>
3		<input type="checkbox"/>
4		<input type="checkbox"/>
5		<input type="checkbox"/>

9 Engagement et signature

Je certifie sur l'honneur avoir pris en compte les principaux résultats disponibles issus des évaluations pertinentes des incidences sur l'environnement requises au titre d'autres législations applicables

Je certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements ci-dessus

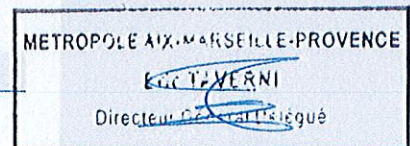
Nom TAVERNI

Prénom Eric

Qualité du signataire Directeur Général Délégué Aménagement Durable,
Habitat, Inclusion et Cohésion Territoriale

À Marseille

Fait le 10/04/2024



Signature du (des) demandeur(s)